

Service émetteur : Direction de la Délégation Départementale de  
l'Aude

Date : 17/10/2020

Madame la Préfète de l'Aude  
52, Rue Jean Bringer  
11000 Carcassonne

**Objet :** Avis de l'ARS Occitanie sur la situation épidémiologique et sanitaire sur le département de l'Aude

Madame la Préfète,

Je fais suite à votre demande dans lequel vous sollicitez l'avis de l'Agence Régionale de santé Occitanie sur la situation épidémiologique et sanitaire dans le département de l'Aude.

En raison de la propagation sur le territoire national de l'épidémie de Covid-19, Monsieur le Premier ministre a présenté au Conseil des ministres du mercredi 14 octobre 2020 un décret déclarant l'état d'urgence sanitaire. Suite à sa publication au journal officiel de la République Française l'état d'urgence sanitaire entre en vigueur sur l'ensemble du territoire national le vendredi 16 octobre 2020 à minuit.

Selon les données disponibles auprès de Santé publique France, la situation épidémiologique dans le département de l'Aude se dégrade continûment depuis la fin du mois d'août avec une accélération de la propagation sur cette dernière semaine du mois d'octobre. Le taux d'incidence (nombre hebdomadaire de cas positifs rapporté à 100 000 habitants) pour l'Aude est de 117,3 pour 100 000 habitants contre 215,7 en moyenne sur l'ensemble de la région Occitanie. Pour rappel, le seuil d'alerte est fixé à 50 pour 100 000 habitants. Le taux de positivité s'établit à 8,3 % contre une moyenne de 13,4 % en région.

Singulièrement, la tranche d'âge des Audois de 20 à 30 ans connaît un taux d'incidence de 233,9 pour 100 000 habitants et un taux de positivité de 9,6%.

De façon générale, cette dernière semaine est marquée par une accélération de la transmission du virus sur l'ensemble des tranches d'âges de la population audoise notamment sur les 40 ans et plus. Cette dynamique s'observe particulièrement sur la tranche 40-50 ans avec un taux d'incidence de 164,2 et sur les personnes de plus de 90 ans avec un taux d'incidence de 158,5.

Les indicateurs de circulation virale en population générale sont également en augmentation sur plusieurs territoires Audois dont :

- La Communauté de communes de Castelnaudary Lauragais Audois avec un taux d'incidence de 246,6 et un taux de positivité de 17,4 % du 07 au 13 octobre 2020. Cette EPCI est certainement la zone sensible du département en raison de la proximité directe de la haute Garonne et des flux de population notamment dans le cadre professionnel vers le bassin d'emploi de Toulouse ;
- La Communauté de communes de Corbières Salanque Méditerranée qui présente un taux d'incidence de 238,4 et un taux de positivité de 13,9 % du 07 au 13 octobre 2020 ;
- La Communauté de communes du Lauragais Revel Sorezois dans laquelle le taux d'incidence est de 209,4 et un taux de positivité de 10,4 % du 07 au 13 octobre 2020.

Dans les établissements sanitaires, le nombre d'hospitalisation conventionnelle et en réanimation font état également d'une augmentation continue pour s'établir aujourd'hui à 16 dont 4 en réanimation. L'activation du plan blanc au niveau 1 de mobilisation interne est activée auprès des Centres hospitaliers de Castelnaudary, Limoux et Carcassonne.

Ainsi, l'ensemble de ces données montre une augmentation régulière des indicateurs épidémiques et une augmentation des cas de contamination qui semble se déplacer des plus jeunes vers les âges médians et le troisième âge.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale  
de Santé Occitanie et par délégation  
Pierre RICORDEAU



Xavier CRISNAIRE  
Directeur de la Délégation Départementale de  
l'Aude